

Auteuil-le-Roi
 Autouillet
 Bazoches-sur-Guyonne
 Behoust
 Beynes
 Boissy-sans-Avoir
 Flexanville
 Galluis
 Gambais
 Garancières
 Goupillières
 Grosrouvre
 Jouars-Pontchartrain
 La Queue-Lez-Yvelines
 Le Tremblay-sur-Mauldre
 Les Mesnuls
 Marcq
 Mareil-le-Guyon
 Méré
 Millemont
 Montfort-L'Amaury
 Neauphle-le-Château
 Neauphle-le-Vieux
 St-Germain-de-la-Grange
 Saint-Rémy-L'honoré
 Saulx-Marchais
 Thiverval-Grignon
 Thoiry
 Vicq
 Villiers-le-Mahieu
 Villiers-Saint-Frédéric



Extrait du registre
 des délibérations
 Conseil Communautaire
 Séance du 10 avril 2024

Envoyé en préfecture le 16/04/2024
 Reçu en préfecture le 16/04/2024
 Publié le
 ID : 078-247800618-20240410-24_017-DE

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi 10 avril à 19 heures,
 le Conseil communautaire de la Communauté de communes « Cœur d'Yvelines »
 s'est réuni Foyer Municipal, Rue du Château Trompette, à GAMB AIS
 après convocation légale.
 sous la Présidence de Monsieur Hervé PLANCHENAU LT, Président.

Etaient présents :

Laurence BACLE – Elodie BIOU - Patrick BOURDEAUX – Toine BOURRAT – Willy BOYE –
 Monique BUCHER - Françoise CHANCEL – Patricia CHARTON – Jacques CHAUMETTE -
 Marie-Christine CHAVILLON – Dominique CHESNEAU – Emmanuel COEURET - Claude
 COPPIN - Grégoire CORBY – Corinne DESAUW –Sylvain DURAND – Laurent GISQUET –
 Nadine GOHARD - Olivier GOUPILLON – Bertrand HAUET – Flavie HOURTOLOU - Bernard
 JACQUES – Stéphane JEAN - Annie JOSEPH - Yves LAMBERT (à partir du point 24-013) -
 Christine LE BORGNE – Annie LOBSTEIN - Michel LOMMIS - Laurent LOUESDON - Sophie
 MAIRESSE – Félicien MARGUERETTAZ – Pascal MARTEAU - Magali MEJEAN - Thomas
 MENGELLE-TOUYA - Christiane METREAU – François MOUTOT – Dominique NICCO -
 Raphaël NIVOIT – Guy PELISSIER - Hervé PLANCHENAU LT – Denise PLANCHON - Benoit
 POUYET – Michel RECOUSSINES - Yves REVEL – Marie-José ROSSI-JAOUEN - Michel ROUX
 - Elisabeth SANDJIVY – Nadine VILLEVALOIS

Etaient absents, excusés et représentés

Agnès CORDONNIER	a donné pouvoir à	Elisabeth SANDJIVY
Thierry DOLLEANS	a donné pouvoir à	Félicien MARGUERETTAZ
Céline MORAIN	a donné pouvoir à	Sophie MAIRESSE
Michel NOBLET	a donné pouvoir à	Yves REVEL
Patrick LEMAITRE	a donné pouvoir à	Christiane METREAU
Philippe EMMANUEL	a donné pouvoir à	Thomas MENGELLE TOUYA
Annie CONNETABLE	a donné pouvoir à	Laurent LOUESDON

Secrétaire de séance : Denise PLANCHON

Membres en exercice : 58 titulaires + 21 suppléants

Du point 24-011 au point 24-012

Présents : 47 Pouvoirs : 7 Votants : 54

Au point 24-013

Présents : 48 Pouvoirs : 7 Votants : 55

Au point 24-014

Présents : 48 Pouvoirs : 7 Votants : 54

Du point 24-015 au point 24-016

Présents : 48 Pouvoirs : 7 Votants : 55

Au point 24-017

Présents : 48 Pouvoirs : 7 Votants : 54

Auteuil-le-Roi
 Autouillet
 Bazoches-sur-Guyonne
 Behoust
 Beynes
 Boissy-sans-Avoir
 Flexanville
 Galluis
 Gambais
 Garancières
 Goupillières
 Grosrouvre
 Jouars-Pontchartrain
 La Queue-Lez-Yvelines
 Le Tremblay-sur-Mauldre
 Les Mesnuls
 Marcq
 Mareil-le-Guyon
 Méré
 Millemont
 Montfort-L'Amaury
 Neauphle-le-Château
 Neauphle-le-Vieux
 St-Germain-de-la-Grange
 Saint-Rémy-L'honoré
 Saulx-Marchais
 Thiverval-Grignon
 Thoiry
 Vicq
 Villiers-le-Mahieu
 Villiers-Saint-Frédéric

24-017 Approbation du Compte Administratif Budget Principal

Bertrand Hauet, Vice-président délégué aux finances, présente le projet de délibération relatif au compte administratif de la Communauté de Communes pour l'exercice 2023.

Après adoption du compte de gestion établi par le comptable public, il convient comme chaque année d'approuver le compte administratif, établi par la Communauté de Communes et qui arrête les comptes de l'année.

Le compte administratif présenté pour l'année 2023 est en tous points conforme au compte de gestion de la trésorerie. Il reprend les restes à réaliser de la section d'investissement dont l'inscription relève de la seule responsabilité de l'ordonnateur et ne donne pas lieu à mouvements budgétaires avant la clôture de l'exercice.

RESULTATS 2023 - COMPTE ADMINISTRATIF			
	Réalisation		Restes à réaliser
	Fonctionnement	Investissement	
Recettes de l'exercice	28 812 453,89 €	4 437 309,20 €	
Dépenses de l'exercice	25 892 119,81 €	1 863 351,94 €	1 746 268,93 €
	=	=	
<i>Résultat de l'exercice 2023</i>			
Excédent	2 920 334,08 €	2 573 957,26 €	
déficit			- 1 746 268,93 €
<i>Reports de l'exercice 2022</i>			
	+	+	
Excédent	2 000 000,00 €	9 368 022,82 €	
	=	=	=
Résultat global			
Excédent Global	4 920 334,08 €	11 941 980,08 €	
Déficit Global			- 1 746 268,93 €
Global			
Excédent		16 862 314,16 €	

- Vu le CGCT,
- Vu le budget primitif 2023,
- Vu la décision modificative du budget principal N°1,
- Entendu l'exposé du Rapporteur,

Réuni sous la présidence de M Bertrand Hauet, élu par les membres du Conseil communautaire présents, afin de délibérer sur le compte administratif 2023 du budget communautaire dressé par Monsieur Hervé Planchenault, Président, qui s'est retiré au moment du vote

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré (22 pour, 4 abstentions, 28 contre),

Article unique : DESAPPROUVE le compte administratif 2023 du budget principal de la Communauté de communes Cœur d'Yvelines, lequel présente les résultats suivants :

Auteuil-le-Roi
 Autouillet
 Bazoches-sur-Guyonne
 Behoust
 Beynes
 Boissy-sans-Avoir
 Flexanville
 Galluis
 Gambais
 Garancières
 Goupillières
 Grosrouvre
 Jouars-Pontchartrain
 La Queue-Lez-Yvelines
 Le Tremblay-sur-Mauldre
 Les Mesnuls
 Marcq
 Mareil-le-Guyon
 Méré
 Millemont
 Montfort-L'Amaury
 Neauphle-le-Château
 Neauphle-le-Vieux
 St-Germain-de-la-Grange
 Saint-Rémy-L'honoré
 Saulx-Marchais
 Thiverval-Grignon
 Thoiry
 Vicq
 Villiers-le-Mahieu
 Villiers-Saint-Frédéric

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

ID : 078-247800618-20240410-24_017-DE

RESULTATS 2023 - COMPTE ADMINISTRATIF

	Réalisation		Restes à réaliser
	Fonctionnement	Investissement	
Recettes de l'exercice	28 812 453,89 €	4 437 309,20 €	
Dépenses de l'exercice	25 892 119,81 €	1 863 351,94 €	1 746 268,93 €
	=	=	
<i>Résultat de l'exercice 2023</i>			
Excédent	2 920 334,08 €	2 573 957,26 €	
déficit			- 1 746 268,93 €
<i>Reports de l'exercice 2022</i>			
	+	+	
Excédent	2 000 000,00 €	9 368 022,82 €	
	=	=	=
Résultat global			
Excédent Global	4 920 334,08 €	11 941 980,08 €	
Déficit Global			- 1 746 268,93 €
Global			
Excédent		16 862 314,16 €	



Le 15 avril 2024

Le Président,

Hervé PLANCHENAU